

Sainte-Suzanne

# La VOIX du CONSEIL

Octobre 2009 N° 17

## RENDEZ-VOUS DE NOVEMBRE



### Samedi 31 octobre

#### Congrès de l'association Gen'53 (généalogistes de la Mayenne)

Journée de travail, de conférences et d'échanges : salle Fernand Bourdin.

Visite de Sainte-Suzanne, du musée, promenade des moulins (avec le concours des « Amis de Sainte-Suzanne »).

Dîner costumé à la Ferté-Clairbois.

### Dimanche 8 novembre

#### FARCE en MUSIQUE avec :

-« Les Dancieries Anciennes » par l'Harmonie de Sainte-Suzanne

-« Le Cocu Récalcitrant » par Spectacle & Chevalerie

Riffart Grolapin, époux bonasse, davantage porté sur le pichet que le travail, ne comprend pas sa femme Finette qui lui fait des scènes à cause de leurs enfants élevés à l'hospice ou de leurs biens au clou

D'autant plus qu'il s'apprêtait à faire une belle cage à oiseau...

Durée : 2 heures + 20 minutes d'entracte.



#### Boissons et gâteaux médiévaux

15heures – Salle socioculturelle Maxime-Létard  
**ENTRÉE GRATUITE**

(Interdit aux enfants de moins de 14 ans non accompagnés de leurs parents)

### Mercredi 11 novembre

- Commémoration de l'armistice.

10h : cérémonie au Monument aux morts

- Randonnée pédestre

organisée par les F.T.S. (section randonnée pédestre) :

Saint-Léger – circuit en forêt 8km. Rendez-vous : 13h30, parking du terrain des sports de Sainte-Suzanne  
14h15, Maison forestière du Montil – Chammes.

### Mercredi 25 novembre

Randonnée pédestre organisée par les FTS (section randonnée pédestre)

Sainte-Suzanne – Circuit autour de la Cité Médiévale – 7km  
Rendez vous : 13h30 parking du terrain des sports de Sainte-Suzanne

16h30 : Goûter de fin de saison – salle des fêtes Fernand-Bourdin

### Restent OUVERTS en novembre:

Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (château)

Musée du Jouet et de la Plaque émaillée (place A. de Loré).

Renseignements sur place ou à l'Office de Tourisme, 1 rue Jean de Bueil, 02 43 01 43 60.



## A RETENIR DÉS MAINTENANT

Harmonie municipale  
**Concerts de la Sainte Cécile 2009**

**Samedi 5 décembre 20h45**

**Dimanche 6 décembre 15h**

Salle Maxime LETARD

**ENTRÉE LIBRE**

**DIMANCHE 13 DÉCEMBRE**  
**MARCHÉ DE NOËL**

## **Journées de débroussaillage bénévoles** **16 et 23 janvier 2010**

La Mairie et l' Association Médiéville 53 cherchent des bénévoles pour débroussailler et nettoyer les pentes de la Poterne.

Inscriptions en Mairie. Restauration et casse-croûte sur place.

**Rendez vous devant la Mairie à 9h avec si possible votre matériel.**

## SAINTE-SUZANNE EN FÊTE

### Concert de l'orchestre philharmonique de Haute-Mayenne



Dimanche 4 octobre, l'association « Musique pour tous » a présenté aux 120 mélomanes présents dans la salle Maxime-Létard le premier concert de l'orchestre philharmonique de la Haute-Mayenne après le lancement en juin dernier de son CD.

Sous la baguette de Jean-Christophe BERGERON, les 70 musiciens, tous amateurs, ont interprété des œuvres de Dvorak, Sibelius, Holst, ou Rodrigo. Pour terminer le concert, les specta-

teurs ont été plongés dans l'univers de la musique sud-américaine et de ses célèbres tangos.

### Rando nocturne et soirée soupe à l'oignon

Samedi soir 10 octobre, 110 personnes se sont retrouvées sur le parking de la salle des fêtes Fernand Bourdin. Pendant que les uns se sont adonnés aux jeux de cartes (belote, manille ou tarot), les autres, équipés de lampes de toutes sortes, sont partis pour une randonnée de nuit à la découverte de Sainte-Suzanne et de ses alentours. Guidés par les responsables des Francs-Tireurs suzannais, les randonneurs ont fait le tour des remparts avant de se diriger vers le Grand Moulin, le Tertre Ganne, la vierge de Beau Soleil et le village de la Rivière.

A leur retour à la salle, ils ont pu apprécier la traditionnelle soupe à l'oignon et le délicieux repas préparés et servis par les bénévoles des FTS.



### Le cirque Bostok

Durant une semaine, le cirque Bostok a planté son chapiteau sur le parking de la salle Maxime Létard. Mardi 14 et mercredi 15 octobre, clowns, trapézistes, jongleurs, équilibristes, chevaux, animaux savants, sans oublier les huit lions ont présenté un spectacle qui a ravi les spectateurs parmi lesquels de nombreux enfants.



### Chorales Chantemayne, Sol-Vaiges et ensemble Clair Accord

Dimanche 18 octobre, l'église de Sainte-Suzanne était comble (200 spectateurs) pour assister au concert de la chorale Chantemayne de Mayenne sous la direction de Fabienne GESLOT, une Suzannaise. Au programme, des œuvres classiques, des chants du monde, des negro spiritual, ainsi que des chansons contemporaines (Jacques BREL, Gilbert BÉCAUD).

La chorale Chantemayne avait aussi invité une nouvelle chorale vaigeoise, *Sol'vaiges*, également dirigée par Fabienne GESLOT, ainsi que l'ensemble *Clair Accord* du Mans (ensemble de mandolines et guitares) avec à la baguette, Raymond Zeliker.

Ce fut un excellent après midi musical qui s'est achevé par l'exécution de chants communs, les chorales Chantemayne et Sol'vaiges réunies, accompagnées par l'ensemble Clair Accord.

### Médiéville53 : repas des bénévoles.

Samedi 17 octobre, Jean-Pierre MORTEVILLE, Président de l'association *Médiéville53*, a invité à une soirée conviviale l'ensemble des bénévoles de Ste-Suzanne, mais aussi d'Erve et Charnie, voire de Laval qui ont consacré beaucoup de leur temps à l'organisation, à la préparation et au bon déroulement des fêtes médiévales de juillet dernier.

Avant de les remercier chaleureusement, il a voulu rappeler que c'était grâce à leur dévouement et à la qualité de leur engagement que les fêtes médiévales avaient connu un succès aussi retentissant... avant de leur donner rendez-vous pour *Planète en Fête*, les 3 et 4 juillet 2010, et pour **les prochaines Médiévales, les 9 et 10 juillet 2011.**

Les 125 personnes qui ont répondu à cette invitation ont beaucoup apprécié le repas préparé et servi conjointement par Gwénaél ROUSSEAU (bar de la Rivière), Stéphane HUCHET (restaurant Beauséjour), Guy CHARLOT et son épouse (alimentation Vival).



### Banquet de l'Amicale du Fil d'Argent

Jeudi 22 octobre, Bernadette CABALLERO, Présidente, a invité au traditionnel banquet les membres adhérents à l'Amicale du Fil d'Argent. 106 convives ont répondu à cette invitation et ont apprécié le repas en partie préparé par Guy CHARLOT et servi par les membres du bureau de l'Amicale.

La chorale dirigée par Claude JEANNE, quelques conteurs ou chanteurs ont permis à chacun de passer un excellent après midi qui s'est achevé dans la bonne humeur : danse et jeux de cartes.



Hôtel **Beauséjour**  
Bar-Restaurant  
Stéphane HUCHET  
4-6 rue de la Libération  
53270 Sainte-Suzanne  
Tel.: 02 43 01 40 31  
Fax: 02 43 01 46 21

Harmonie CONCERTS DE  
SAINTE CÉCILE  
de Sainte Suzanne 2009  
SAMEDI 5 DÉCEMBRE 20H45  
DIMANCHE 6 DÉCEMBRE 15H00  
SALLE MAXIME LETARD DE SAINTE SUZANNE  
ENTRÉE LIBRE



## OCTOBRE : LE MOIS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

### Association « les Amis de Sainte-Suzanne »



L'Assemblée Générale de l'Association « *les Amis de Sainte-Suzanne* » s'est tenue samedi 3 octobre salle des Associations. Le Président Jean BELLANGER a rappelé que les « Amis des Sainte-Suzanne », créés en novembre 1961, c'est :

Le Musée de l'Auditoire,  
Les ateliers pédagogiques,  
Les visites guidées de la Cité,  
La promenade des moulins (le premier dimanche de chaque mois)

La gestion d'archives sur l'histoire de Sainte-Suzanne et sa région.

Le bilan de l'année 2009 est très positif : 11229 prestations contre 9483 en 2008.

L'exposition « Chevaliers et Samouraïs », une exposition exceptionnelle, a connu un beau succès.

#### **Les projets 2010 :**

Projet d'exposition « *La Charnie en révolution* » : objectif : retracer l'histoire de Sainte-Suzanne et de la Charnie à travers les destins de différents personnages historiques locaux.

Nécessité de réinstaller et d'enrichir la salle Perrine-Dugué au premier étage du musée.

#### **Les besoins :**

Rechercher des bénévoles pour assurer l'accueil des visiteurs,

Renforcer l'équipe des intervenants permanents,

Mettre à disposition des locaux mieux adaptés aux animations.

**L'association « les Amis de Sainte-Suzanne » a pour objectif primordial de faire revivre et valoriser le passé de la Cité.**

### OGEC et APEL

Les parents d'élèves, l'équipe éducative, les bénévoles étaient réunis vendredi 2 octobre à l'occasion de l'assemblée générale de l'association des parents d'élèves de l'école privée Ste-Marie et de l'OGEC. Ce fut l'occasion de présenter le grand projet de l'année 2010 : la construction de la nouvelle école.

Cette construction est à la base du projet pédagogique pour l'année scolaire 2009-2010.

Suivis de chantier,

Réalisation d'un journal et étude des différents types d'habitations dans le monde,

Spectacles et visites de maisons construites dans les arbres ou sur l'eau.

Suite à la démission de Monsieur Christian GENEST, Anne-Marie ROCTON est la nouvelle présidente de l'OGEC ; elle sera assistée par Véronique SIMON, vice présidente. Régine LAMBERT reste présidente de l'APEL.



### Association des parents d'élèves de l'école Perrine Dugué.

Jeudi 15 octobre, les parents d'élèves de l'école publique Perrine-Dugué se sont réunis en Assemblée générale afin d'élire un nouveau bureau et fixer le calendrier des activités.

#### **Le nouveau bureau :**

Présidente : Josiane BOUTELOUP

Vice président : Pascal BRÉCHET

Trésorière : Anne-France ANDRÉ

Trésorière adjointe : Florence CABALLERO

Secrétaire : Sophie BASSY

Secrétaire adjointe : Nathalie MALLE

#### **Les projets :**

Participation au marché de Noël (dimanche 13 décembre) et à Planète en fête (les 3 et 4 juillet 2010),

Repas de l'école en mars,

Vente de brioches,

Achat de matériel d'animation,

Aide financière aux sorties pédagogiques organisées par les enseignants.



## MÉDIÉVILLE53

Vendredi 16 octobre, les responsables de Médiéville53 étaient réunis en Assemblée générale salle Roger-Lépine. Le Conseil d'administration est composé de 15 membres dont 7 nouveaux : Jean-Claude BOUTELOUP, Ginette BOUAT, Jean BELLANGER, Rémi BOURNY, André POIRIER, Philippe LEFEUVRE et Stanislas HENRY. Éliane GUYON est élue vérificateur aux comptes. Le bureau, élu pour 2 ans en février 2008, est actuellement composé de Jean-Pierre Morteveille (Président), Roland Gaillard (Vice-président), Gérard Porquet (Trésorier) et Renée Gonsalès (Secrétaire) ; les responsables des sections Animations (Jean-Claude Bouteloup), Fêtes médiévales (Gérard Morteveille), Tourisme & Patrimoine (Ginette Bouat) et Philatélie (Gérard Porquet) y sont associés. Médiéville53 présente un bilan financier positif ce qui va lui permettre d'acquérir du matériel de sonorisation.

### Les nouveautés :

La fête du timbre, la journée du petit patrimoine, *Planète en fête*, une deuxième, voire une troisième foire à la brocante, des défilés de voitures (*tractions, Alfa Roméo*), une exposition de photos sur Sainte-Suzanne, une nouvelle exposition « *Charnie en révolution* » au musée de l'Auditoire, une importante exposition sur *Fouquet de la Varenne* à l'occasion du 4<sup>ème</sup> centenaire de la mort d'Henri IV, la rediffusion sur grand écran du film « *Les Maîtres du Pain* » (dans le cadre d'un projet cinéma), les Feux de la Saint-Jean, une exposition sur le centenaire des cartes Michelin au Musée du jouet et de la plaque émaillée et enfin tout l'été dans la cité une exposition départementale sur *Jean-Louis Trassard*.

### Les animations programmées :

#### Les Hivernales de Sainte-Suzanne 2009 :

- \* Harmonie, concert de la Sainte-Cécile 2009 : samedi 5 (20h45) et dimanche 6 décembre 2009 (15h00).
- \* Marché de Noël : dimanche 13 décembre 2009,
- \* Journée du timbre, salle Maxime-Létard : samedi 27 et dimanche 28 février 2010,

#### Les Floriales de Sainte-Suzanne 2010 :

- \* Chasse aux oeufs de Pâques, parc de la Butte verte : dimanche 4 avril 2010,
- \* Vide greniers, place des Charrières : dimanche 4 avril 2010,
- \* Concert de Printemps de l'Harmonie : dimanche 18 avril 2010, avec le concours de l'Harmonie de Chouzé-sur-Loire (37),

#### Les Estivales de Sainte-Suzanne 2010 :

- \* Fête de la musique : vendredi 18 juin 2010, \*avec notamment l'Harmonie, la Banda'Suzanne et le Steel Band des Coëvrons,
- \* Feux de la Saint-Jean : (date restant à déterminer),
- \* Journée du Petit patrimoine de Pays, le dimanche 20 juin 2010,
- \* Comice agricole : samedi 3 juillet 2010,
- \* Planète en fête\*, dans toute la cité : samedi 3 et dimanche 4 juillet 2010,
- \* Animations jeunesse et expo scooters / 50cm3 parking salle socio-culturelle : Dimanche 11 juillet 2010,
- \* Commémoration de la fête Nationale : 13 et 14 juillet 2010,
- \* Journée des peintres et concours de photos numériques : dimanche 18 juillet 2010,
- \* Nuits de la Mayenne, théâtre : dates à déterminer, fin juillet / début août 2010,
- \* Vide greniers, dans toute la Cité : dimanche 15 août 2010
- \* 4 Expositions : Jean-Louis Trassard dans la Cité, Fouquet de la Varenne au CIAP, Charnie en révolution au Musée de l'Auditoire, Centenaire des Cartes Michelin au Musée du Jouet.

#### Les Automnales de Sainte-Suzanne 2010 :

- \* Journées européennes du patrimoine,
- \* Vide greniers, place des Charrières : dimanche 26 septembre 2010,

#### Les Hivernales de Sainte-Suzanne 2010 :

- \* Harmonie, Concert de la Ste-Cécile : samedi 11 et dimanche 12 décembre 2010,
- \* Marché de Noël : dimanche 12 décembre 2010.

## RÉUNION DE TRAVAIL AVEC LE PERSONNEL

Le 21 octobre, le bureau municipal (Maire et les 4 adjoints) s'est réuni pour faire le point et commencer à préparer le budget 2010. Cette réunion a été l'occasion de réunir pour la première fois tous les agents de la Commune.



### Les citations du mois

"la chose la plus difficile à comprendre au monde c'est l'impôt sur le revenu!." **Albert EINSTEIN** (ndlr : Les impôts locaux aussi !)

« Pour voir loin, il faut y regarder de près. » (**Pierre DAC**)

« Les aspirations des pauvres ne sont pas très éloignées des réalités des riches. » (**Pierre DESPROGES**)

« S'il est bon de ne rien dire avant de parler, il est encore plus utile de réfléchir avant de penser. » (**Pierre DAC**)

## L'ACCES POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

### Réunion de la commission « personnes à mobilité réduite »

Samedi 26 septembre, la commission chargée de l'accessibilité pour les personnes handicapées a dressé un état des lieux des établissements recevant du public ainsi que de la voirie.

Rien n'a été oublié, que ce soit la salle des fêtes, les passages protégés ou l'accès aux commerces.

Pascal GUERVENO, responsable de la commission précise que « **priorité sera donnée aux bâtiments publics** ».

Autre priorité : tenir compte dans la conduite des prochains chantiers, de toutes les observations formulées par la commission à laquelle participaient deux personnes confrontées aux difficultés : Éliane GUYON et Didier PANNIER.

De toute évidence, beaucoup de modifications s'imposent pour faciliter le quotidien des personnes à mobilité réduite. Si certaines demandent des travaux relativement importants, d'autres, telle que la matérialisation de places de stationnement réservées ou la non-utilisation de gravillons, sont facilement réalisables.

## BIBLIOTHEQUE CHRISTIANE LIGOT

Malgré quelques difficultés de fonctionnement (espace réduit, insuffisance du matériel informatique), la bibliothèque Christiane Ligot fait le bonheur de ses 170 lecteurs. Ils viennent pour la plupart de Sainte-Suzanne mais aussi des communes environnantes, voire d'Évron.

Un choix important de livres (2 961 pour les enfants, 1 541 pour les adultes, sans compter les revues), un cadre attractif, le manoir de la butte verte, et surtout l'accueil sont les atouts essentiels du succès de la bibliothèque intercommunale. « **On est entouré de livres, on a envie de les toucher, de les feuilleter et puis on est conseillé** » confie Claude JEANNE, un fidèle lecteur.

La BDM (Bibliothèque Départementale de la Mayenne) permet de répondre aux différentes demandes des lecteurs. Quant à Dany LEFEUVRE, responsable depuis 2003, aidée actuellement par 9 autres bénévoles, ajoute : « **la gestion, les conseils aux lecteurs, c'est notre rôle ; on essaie d'avoir une bibliothèque attractive aussi bien pour les plus jeunes que pour les personnes qui ont besoin de gros caractères ; un seul regret : les ados viennent peu.** » Les bénévoles invitent les Suzannais à venir visiter la bibliothèque.

L'adhésion pour tout emprunt de livres et de revues est gratuite.

Un projet est en préparation pour l'année 2010 : une exposition de photos relatives au 10<sup>ème</sup> anniversaire de la création des médiathèques et bibliothèques du SVET.

A la demande des lecteurs, les horaires de la permanence du samedi matin sont modifiés.

Nouveaux horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Le mercredi : de 11h à 12h30 et de 17h à 18h30.

Le samedi de 11h à 12h30

## NOCES DE DIAMANT

Samedi 3 octobre, entourés de leur famille, Jeannette et Charles Landais se sont retrouvés à la mairie puis à l'église pour célébrer **leurs 60 ans de vie commune**. « **Des noces de diamant, une première** » aussi bien pour Jean-Pierre MORTEVEILLE, le maire que pour le Père JULIOT, prêtre de la paroisse.

C'est à Saint-Jean sur Erve que Jeannette et Charles se sont mariés le 5 août 1949 à la mairie et le 6 août à l'église. « **Il faisait chaud** » se souviennent-ils. Le maire était Eugène PIEDNOIR et le prêtre, l'abbé COS-SON.

Charles est né à Chammas le 13 février 1931 et Jeannette le 19 mai 1933 à Saint-Jean sur Erve. De leur union sont nés 5 enfants, 12 petits-enfants et 6 arrière petits enfants. Après une vie professionnelle bien remplie à

Sainte-Suzanne, ils ont pris leur retraite dans cette même commune en 1991 où ils ne manquent pas d'occupations.

Mais ils ne sont pas les seuls couples, au Fil d'Argent, à avoir dépassé les 60 ans de mariage (Photo ci-dessus):



M. et Mme BERGER, M. et Mme LANDAIS, M. et Mme CHRETIEN et M. et Mme CHEREAU

**ROUSSEAU AUTOMOBILES SARL**  
RÉPARATEUR AGRÉÉ PEUGEOT  
Véhicules Neufs - Occasions toutes marques - Stock permanent  
Location sans chauffeur  
11 des Rochettes - Route de Mayenne  
53600 ÉVRON  
Tél. 02 43 01 36 74 - Fax. 02 43 37 28 32

**La Halte Médiévale**  
Crêperie - Salon de Thé  
Glacier - Bar  
Place de l'Église - Sainte-Suzanne  
Tél. / Fax : 02 43 90 98 57

**JEAN AERTS**  
Charpente  
Couverture  
Ramonage  
Démoussage  
9 rue Perrine DUGUÉ - 53270 Ste SUZANNE  
06 16 45 71 28  
02 43 01 48 04

## UN NOUVEAU SPORT A SAINTE-SUZANNE : LE JUDO

L'activité judo, commencée à Sainte-Suzanne dès la rentrée scolaire effectue un très bon démarrage.

15 jeunes de 6 à 11 ans sont assidus aux cours d'ALAN, professeur de judo à Évron.

### Renseignements utiles :

Les cours ont lieu le jeudi soir de 17h45 à 18h45.

Les inscriptions peuvent se faire sur place.

Cotisation annuelle : 70 euros.



### Restaurant scolaire – facturation des repas

Lors du Conseil municipal du 16 octobre, Monsieur le Maire et Daniel VANNIER, adjoint, ont fait part des observations qu'ils avaient recueillies au sujet de la tarification des repas pris au restaurant scolaire par les enseignants au prix de 5,10 €.

Les membres du Conseil Municipal ont rappelé qu'au cours de la séance du 11 septembre, il avait été décidé d'un commun accord de ne pas modifier la tarification du repas adultes et qu'il n'était pas loisible à un adulte de commander pour lui-même un repas enfant.

En conséquence, il a été décidé de ne pas apporter de modifications à cette tarification.

Il a été rappelé également que le repas adulte est facturé 6,10 € par l'EHPAD de Sainte-Suzanne à la commune, la collectivité participe donc déjà à hauteur de 1 € sur le repas adulte.

Monsieur le Maire a fait part également des diverses observations concernant la demande de justificatif en cas d'absence à la cantine scolaire d'un enfant malade.

La décision a été mal comprise par les familles.

Avant ce nouveau règlement, il a été constaté des abus, des familles prévenaient très tardivement, parfois à 10h30 que leur enfants ne seraient pas présent au repas du midi, bien trop tard pour annuler celui-ci en cuisine.

Le prix de revient du repas enfant étant maintenant de 4,89 € (facturé 2,89€ au Suzannais, 3,89€ hors commune) la municipalité ne peut plus se permettre de supporter le coût des repas qui ne sont pas pris.

Le nombre de repas est désormais comptabilisé le vendredi pour la semaine suivante et transmis le même jour à la cuisine (EHPAD de Ste Suzanne) pour lancer les approvisionnements.

Il est rappelé que le certificat médical n'est pas exigé pour vérifier l'absence scolaire, ce n'est pas de la compétence de la mairie. Mais ce justificatif nous est nécessaire pour dégrever la famille du prix de repas.

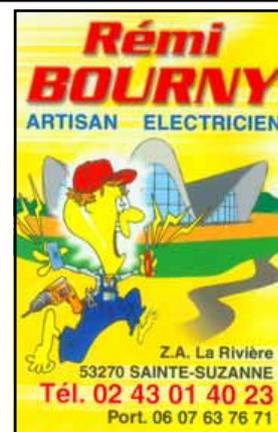
Sans ce justificatif le repas non pris, mais préparé sera donc facturé 2,89 € aux familles.

Toute autre solution reporterait le prix de ce repas sur la collectivité, (les contribuables.)

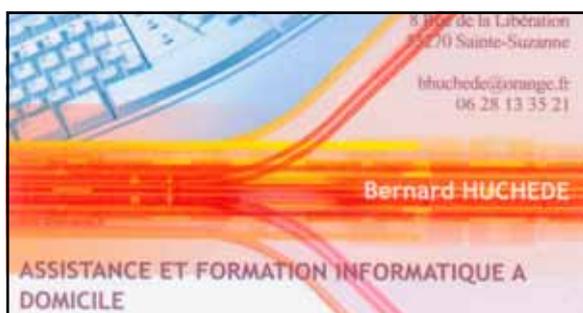
En conséquence le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

**« DECIDE du maintien de ces mesures : en cas de non présentation d'un certificat médical, le repas sera facturé 2,89 € à la famille pour les enfants de la commune et 3,89 € pour les enfants domiciliés hors commune,**

**CHARGE Monsieur le Maire de diffuser l'information dans la prochaine Voix du Conseil »**



Tournoi de mini-golf du 26/09/09



**Bernard HUCHEDE**, Président de l'Atelier Informatique & Numérique s'est constitué auto entrepreneur.

Il propose les services suivants:

- Initiation ou formation au fonctionnement du matériel informatique et aux logiciels,
- Initiation ou perfectionnement à la bureautique,
- Découverte ou perfectionnement internet,
- Maîtriser l'envoi et la réception d'email,
- Tchater avec vos proches sur MSN,
- Graver des CD ou DVD en toute simplicité.

## Octroi de subventions communales dans le cadre du PASS FONCIER (Délibération du Conseil municipal du 16 octobre)

La loi ENL (loi portant Engagement National pour le Logement) en date du 13 juillet 2006 a institué un prêt à taux zéro majoré pour les primo-accédants dont les ressources ne dépassent pas un plafond, qui acquièrent un logement neuf et sous réserve de l'intervention d'une ou plusieurs collectivités locales. Cette majoration, dont deux décrets et un arrêté détaillent les conditions d'obtention, concerne les offres de prêts émises entre le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et le 31 décembre 2010.

Cette même réglementation a inséré dans l'ordonnancement juridique un autre mécanisme d'aide à l'acquisition à savoir le « Pass Foncier ». Le dénominateur commun de ces deux aides est la nécessité d'obtenir une aide d'une collectivité locale afin de pouvoir les générer.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal, d'adopter le principe d'octroi de subventions pour les personnes répondant aux conditions légales permettant de bénéficier de la majoration du Prêt à taux zéro et du Pass Foncier. Ces subventions seront alignées sur le montant minimal exigible pour déclencher les deux mécanismes susvisés, soit :

3 000 € si le nombre d'occupants du logement est inférieur ou égal à 3  
4 000 € si le nombre d'occupants du logement est supérieur ou égal à 4

Considérant que le champ d'application de cette réglementation ne concerne que les offres de prêt émises entre le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et le 31 décembre 2010, il est proposé au Conseil Municipal de n'octroyer des subventions que pour les demandes reçues en mairie au plus tard le 31 octobre 2010. A la fin de cette expérimentation, un bilan sera dressé par la collectivité afin d'appréhender l'efficience de ces outils et selon la réglementation en vigueur à cette échéance de poursuivre ou non cette politique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

**DECIDE** à l'unanimité d'adopter le principe de versement de subventions pour les personnes répondant aux conditions légales permettant de bénéficier de la majoration du Prêt à Taux Zéro et du Pass Foncier,

**DECIDE** de fixer le montant de ces subventions à :

3 000 € si le nombre d'occupants du logement est inférieur ou égal à 3  
4 000 € si le nombre d'occupants du logement est supérieur ou égal à 4

**DECIDE** de limiter l'octroi de ces subventions aux 4 premiers projets de constructions



**La boulangerie gardée par la Garde Républicaine de passage à Sainte-Suzanne!**